

K W A IN U A

l'Information B.P. 83 Kigali

CARREFOURStern Dni AFRIQUE

Nº 026 Hebdomadaire - DU 7 au 13 Janvier 1974

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'OCCASION DU NOUVEL AN 1974

A L'OCCASION DE LA PRESENTATION DES VOEUX DE NOUVEL AN PAR LE CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Chargés d'Affaires, Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux, Mesdames, Messieurs,

Permettez-nous d'abord de vous remercier pour Nous avoir donné l'occasion d'accomplir un agréable devoir : Celui de vous transmettre, sà chacun individuellement, à tous ceux qui sont vôtres, à tous ceux qui vous sont chers, aux Chefs d'Etats et aux populations que vous représentez, les meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 1974 que nous commençons.

Que cette année soit pour vous et pour tous les vôtres, une année de joie et de paix. Cette paix que nous voulons tous mais qui ne peut être acquise sans l'engagement personnel de chacun de nous.

Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Chargés d'Affaires, Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Il est d'usage qu'à la fin de chaque année l'on passe en revue les événements saillants de la vie nationale. Vous connaissez tous les événéments survenus dans notre Pays au cours de l'année qui s'éteint 1973.

Des mouvements de trouble se sont étendus, comme une trainée de poudre, à l'ensemble du territoire national avec la complicité des cadres du parti que Nous avons suspendu. Des emplois furent perdus, des biens pillés, des habitations dé-

En Pages Intérieures

- P. 5. Une délégation du Marché Commun au Rwanda
 - Création du «Ballet rwandais»
 - Réunion des responsables de l'enseignement
- P. 6. Sport : Allemagne Rwanda : 2 0
- Pu'7. Accroître la productivité agricale, une priorité pour le développement.
- P. 8. ISSUE IN ENGLISH
- P. 10. UKURASA WA KISWAHILI

truites, des vies humaines sacrifiées, spécialement dans les régions où les soi-disants ténors de ce parti se disaient encore investis de la faveur des masses.

Tandis que des personnes innocentes connaissaient un sort immérité, l'économie nationale était livrée à une politique aventureuse. Des crédits souvent énormes étaient distribués au mépris des règles de la justice et de l'équité. Dans certaines régions des projets dont les études techniques avaient pourtant démontré

(Suite en page 2)

Au nom de ses Collègues, le Doyen du Corps Diplomatique et Consulaire Mgr. William Aquin Carew, a présenté ses vœux au Chef de l'Etat:

L'année qui s'écoule a marqué un tournant décisif dans l'histoire de la République Rwandaise.

Sans effusion de sang et avec un minimum de dérangement, Votre Excellence, avec la collaboration du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, a pris en mains le destin du peuple rwandais et a établi la deuxième République. Six mois ne sont pas encore passés depuis sa fondation, mais déjà l'on peut observer les bienfaisants résultats du nouveau régime.

Aujourd'hui, au nom du corps diplomatique et consulaire accrédité en République rwandaise et à mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous exprimer mes félicitations et nos voeux les meilleurs pour le succès complet de vos plans et projets pour le bien du peuple et l'élévation des masses. Ce sont des souhaits que nous redoublons dans la perspective de l'année nouvelle, dont on entrevoit déjà l'aurore. Que l'an 1974 apporte un renouveau des esprits, un renforcement des énergies, un accroissement des efforts de développement et de progrès et qu'il marque un décisif pas en avant pour tous les Banyarwanda. Tel est notre voeu et notre confiance. Que toutes les classes sociales, que toutes les ethnies du pays collaborent généreusement et avec enthousiasme, et la paix et l'unité nationale seront garanties et inébranlablement établies.

Les Etats que nous avons le privilège de représenter auprès

(Suite au bas de la page 2)

et devaient, contre tout bon sens, être exécutés. Aucune poursuite n'était envisagée contre des coupables de détournement de fonds publics. Et pour ménager la faveur des électeurs, on évitait la perception des impôts et des taxes.

Sur le plan politique le népotisme, le favoritisme et le régionalisme étaient les principaux critères retenus pour la répartition des portefeuilles ministériels et l'affectation aux services de l'administration publique. Des postes clés étaient réservés là la parenté et à la clientèle électorale.

Au cours des six premiers mois de l'année, le Pays a eu à sa tête un gouvernement purement nominal. Une poignée de politiciens repus d'incivisme et d'intrigues, incapables de toute conscience et de toute responsabilité vraiment nationale, avaient entrepris de limer l'âme de l'ancien dirigeant. Ils en avaient fait leur homme. Toute présence, toute suggestion émanant de l'extérieur de cette caste devenait louche et douteuse. C'est au sein de ce cercle honteux et étriqué que se décidait la politique nationale. C'est dans ce cadre que s'élaboraient, comme dans les hautes sphères du parti, des idéologies aberrantes à base ethnique et régionale. C'est au sein de cette caste qu'est née et muri l'idée d'affaiblir dangeureusement les forces nationales par l'éloignement de certains officiers supérieurs de l'Armée et la suppression brutale de l'ancienne police nationale. Cette politique insensée devait trouver son parachèvement dans la liquidation physique de certaines personnalités suivie d'une hécatombe dont les sombres conséquences font encore frémir.

Au total l'ancien régime a, par son déclin, provoqué dans l'ensemble du Pays un grand bouleversement à la fois politique, économique, social et moral.

Cependant 1973 n'est pas uniquement une année de troubles, d'anarchie et d'incohérence. C'est aussi et surtout une année de ressaisie et de redressement du Pays grâce à l'instauration de la Seconde République. En ce sens ce fut une année d'espérance.

A l'aube du 5 juillet 1973, nous avons décidé avec le Haut Commandement de l'Armée, de prendre en charge les destinées du Pays. Il fallait alors un remède à la mesure des maux sans précédents qui s'abattaient sur la patrie en détresse. Dans le calme et la dignité, les Forces Nationales ont montré, une fois

(suite du bas de la p. 1)

de Votre Excellence voient avec un profond intérêt les progrès réalisés par le Gouvernement et le peuple du Rwanda. Et vous savez que dans la mesure du possible, ils coopèrent par leur assistance technique, leur personnel et leurs moyens financiers. Ce programme que nous avons secondé de toutes nos forces jusqu'à présent, nous ne demandons pas mieux que de le continuer, de le prolonger et de l'améliorer dan un esprit d'humanité, de fraternité en grande collaboration avec Votre Excellence, vos Ministres et la population entière. Tel est d'ailleurs un des buts proposés dans le préambule de la chart> des Nations Unies : la promotion du progrès économique et sociale de tous les peuples.

Réunis devant votre Excellence aujourd'hui, nous nous dédions de nouveau à ce haut idéal et nous formulons le souhait sincère que la nouvelle année 1974 soit pour Votre Excellence, pour votre épouse, pour votre famille, pour tous vos collaborateurs, pour la République Rwandaise et son peuple une année de prgrès, de prospérité et de paix.

l'avons répété à maintes occasions, c'est la paix et la concorde nationale.

Si notre action s'est opérée sans une moindre effusion de sang, si le calme observé dans tout le Rwanda témoigne d'un assentiment général du peuple rwandais envers l'acte historique du 5 juillet 1973, Nous l'avons suffisamment dit, le Coup d'Etat du 5 juillet 1973 ne peut opérer un miracle socio-économique. Les régimes ont changé, mais les problèmes majeurs subsistent : une démographie galopante, l'ignorance presque totale quant à savoir ce que notre sous-sol renferme et autant d'autres problèmes qui classent notre Pays parmi les plus pauvres des moins développés du globe.

Ce qui est notre principal espoir et que le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, le Gouvernement de la IIe République et Nous-même ne cessons de prêcher à nos compatriotes, c'est que chaque rwandais de n'importe quel niveau et de n'importe quelle formation prenne conscience de sa responsabilité individuelle et de son rôle dans le développement global de notre Pays. Le Rwanda ne sera développé que par la somme des efforts de ses propres fils et filles. Voilà à quoi l'action du 5 juillet 1973 veut aboutir : une entente des coeurs de tous les rwandais et de tous les hommes, un engagement individuel au travail et au rendement maximum pour le développement de notre pays.

En même temps qu'elle mettait fin aux épreuves qui accablaient le Pays, la Seconde République a conçu et défini les grandes lignes de la politique nationale dans tous les domaines. Nos options fondamentales se trouvent consignées dans les messages du mois de juillet et surtout dans notre discours-programme du 1er Août 1973. Elles ont été rappelées à plusieurs reprises. Il serait superflu d'y revenir. Il convient plutôt de faire un rapide bilan des six premiers mois du nouveau régime.

Grâce à sa politique ferme et réaliste, le Rwanda s'est, sous la Seconde République, raffermi au dedans comme au dehors.

Le Gouvernement et l'administration publique s'inspirent dans leur composition, des principes définis le 1er Août 1973. La compétence, la conscience professionnelle, l'efficacité et la répartition équitable des hauts fonctionnaires demeurent le souci majeur de notre politique. Nous restons convaincus que sans la capacité et l'énergie des grands commis de l'Etat le Pays ne saurait progresser.

Sur le plan local, les communes sont désormais conçues comme les cellules de développement de base.

Les forces nationales de sécurité, garantes de l'ordre et de la tranquillité publics, continuent à donner l'exemple de discipline, de cohésion et de dévouement. L'ouverture, en octobre dernier, de l'Ecole Supérieure Militaire permettra de dispensel une formation intellectuelle, morale et civique plus poussée et plus complète aux éléments appelés à épauler plus tard les cardres supérieurs de l'Armée Rwandaise actuellement en fonction

En ce qui concerne le maintien de l'ordre à l'intérieur, le mission autrefois confiée à l'ancienne police nationale doit être remplie par la Gendarmerie Nationale dont la création vien d'être décidée. Rappelons que les Forces Armées Rwandaises, a lieu d'être une charge pour la Nation, doivent désormais con tribuer à l'effort commun de développement dans le cadre de service civique de la Jeunesse et par l'exécution des certain travaux publics.

Depuis longtemps souhaité mais obstinément différé, l Ministère de la Justice est aujourd'hui sur pied. Le service res ponsable des différents cours et tribunaux lui permet de mieu assurer l'organisation et le contrôle régulier de nos juridiction

En recouvrant leur indépendance les magistrats, en part renouvelés, sont en mesure de rendre la justice en appliquant le plus de raisons à alléguer pour justifier le cumul des dossiers.

Depuis six mois les problèmes économiques et sociaux sont au premier plan de l'activité et des soucis du Gouvernement.

Le Conseil National pour la Politique Economique, organe sérieux et compétent, a été mis sur pied comme prévu. Sa mission consiste, on le sait, à proposer les grandes lignes de la politique économique, les priorités à respecter dans le dévelopment du Pays et à en examiner les résultats obtenus. Dans sa tiche, il est appelé à collaborer étroitement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, spécialement en ce qui concerne le progrès du secteur privé et la promotion de l'emploi.

Le Gouvernement a également pris des dispositions imporpartes visant à promouvoir une politique réaliste et efficace d'impartation et d'exportation, en revisant complètement le tarif duanier. Ces mesures concrétisent les principes qui doivent gir nos échanges avec les pays étrangers. Elle permettront, nous aspérons, de mieux assurer l'approvisionnement adéquat de motre pays.

Nous subissons, pour le moment, les effets d'une conjonure internationale dont les mécanismes de contrôle sont difcilement décelables. Nous comptons cependant sur l'effort de chacun pour faciliter la tâche des responsables chargés d'aliienter le pays en s'abstenant notamment de tout acte suceptible d'entraver leur action.

Par ailleurs la Seconde République suit depuis ses débuts vigoureuse politique d'assainissement de nos finances publiques. Le budget 1973 a bien sûr subi les coups des événements cette année. Les prévisions budgétaires de 1974 doivent mieux tenir compte des réalités. Les services responsables étudient les moyens d'améliorer les méthodes de vérification et de recouvrement des impôts. En même temps une commission ad recouvrement des mesures permettant de faire rentrer, dans les délais, au Trésor Public les fonds consentis aux sufférents créanciers. Il est en effet inadmissible que certaines organismes publics comme des dons gratuits.

Sur le plan social et moral, nous pensons tout d'abord que de la qui travaille doit pouvoir vivre décemment du fruit de son il. Nous ne saurions admettre dans notre pays l'exploitation homme par l'homme.

Désormais un salaire minimum plus raisonnable doit être au travailleur journalier. Les services compétents étudient problème de la valorisation des traitements des agents le la valorisation des traitements des agents se concevoir dans un Etat s'il ne vise pas l'ensemble des

de la jeunesse rwandaise. Ces mesures constipremier pas dans la lutte contre l'oisiveté et la délin-

Le redressement et au progrès du Pays dans tous les sections de redressement et au progrès du Pays dans tous les sections de set sans cesse informé des efforts que fait le Gouvernele pour remplir sa mission. Les pouvoirs publics ne s'entoule pour la Paix et l'Unité Natiole Conseil du Gouvernement ne débattent pas des affaires
par des organes de presse mieux tenus.

alleurs il a été précisé que le Gouvernement se doit de de l'information à sens unique et supdistances artificielles qui séparaient autrefois Gouverles visites organisées dans toutes les préfectemperatures. Les visites organisées dans toutes les préfectemperatures de la nation de prendre des contacts fructueux avec La volonté et l'esprit d'ouverture propre à la Seconde République ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Il n'est plus permis au Rwanda de s'enfermer dans un stérile isolement. Aussi nos efforts tendent-ils, depuis six mois, à nous ouvrir davantage vers l'extérieur. Notre pays, déjà handicapé par la modicité de ses ressources et sa situation géographique, est tenu d'améliorer ses relations avec les pays africains ainsi qu'avec toutes les nations du monde éprises de paix et de justice.

Comme il a été prévu, le Gouvernement a commencé par renouer les liens d'amitié et de coopération avec les pays limitrophes.

Dans de nombreux contacts avec les responsables des pays amis, nous avons répété notre volonté de nous associer à la lutte pour la paix internationale.

Dans ses contacts, le Rwanda ne s'est pas limité au cadre purement régional de l'Afrique tropicale. Notre participation à la conférence d'Alger, en septembre dernier, témoigne de l'inrêt soutenu que le Gouvernement porte à l'entente et à la coopération avec les pays non alignés. En rompant nos relations diplomatiques avec Israël, nous avons voulu comme tous les pays épris de paix condamner sans ambages les visées expansionnistes de l'Etat juif. Le Rwanda demeure fermement attaché aux idéaux de paix, de liberté et de justice contenus dans les Chartes de l'ONU et de l'OUA. Il n'a pas hésité à reconnaître la République sœur de Guinée Bissau ni à l'accueillir avec joie au sein de l'O.U.A.

Au nom des mêmes idéaux il condamne le colonialisme portugais en Angola et au Mozambique, le régime illégal et raciste en Rhodésie et l'apartheid en Afrique du Sud.

Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Chargés d'Affaires, Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Ainsi le Rwanda manifeste désormais sa présence dans le concert des nations. Nous sommes désormais réouverts au monde, notamment au monde africain, à la grande famille des non-alignés. Nous avons en même temps renforcé nos anciennes amitiés. Mais vous connaissez la limite de nos forces et de nos efforts. Aussi pouvons-nous saisir cette occasion pour remercier, au nom de tout le peuple rwandais, les Gouvernements et les Organismes que vous représentez pour le soutien qu'ils apportent à notre développement. Plusieurs réalisations, fruits de vos aides, sont visibles sur l'ensemble de notre territoire national.

Nous profitons également de cette occasion pour prier vos Excellences de transmettre le sentiment de notre peuple pour que ces aides soient intensifiées et que toutes les mesures soient prises pour améliorer leur efficacité. A titre d'exemple, nous devrions exclure tout coopérant qui enfouit les dossiers dans les tiroirs et qui, pour retarder son départ, se livre à des tours de force pour transformer un projet d'une année en un projet de neuf ans. Nous ne voulons plus des techniciens qui ne font avancer un projet que pour autant qu'ils en perçoivent des prébendes.

Messieurs les membres du Corps diplomatique, un point important est à souligner en ce domaine. Depuis plusieurs années, des aides ont été promises au Rwanda par certains pays. Des accords ont été signés; des toasts ont été longuement portés à ces signatures Mais des années se sont écoulées et aucun projet n'a vu le jour.

Ces retards inexpliqués ont déçu toutes nos espérances. Le Rwanda connaît la valeur de la parole donnée. L'on dit que chose promise chose due. Nous pensons que ces atermoiements tenaient à une situation qui n'est plus et que ces promesses seront désormais exécutées.

Camarades Membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, Monsieur le Président de la Cour Suprême, Mesheur personnel. Qu'elle soit pour chaque membre de votre famille une année de joie et d'entente, qu'elle soit pour notre Pays une année de Paix, d'Unité et de Concorde Nationale.

Nous avons apprécié votre calme et votre sagesse et l'accueil chaleureux réservé à notre appel du 5 juillet 1973. C'est que, comme nous, vous en aviez assez des intrigues et petites politiques divisionistes de ceux qui allaient nous noyer dans un bain de sang. Chaque matin, à travers tout le Rwanda, à la montée des couleurs nationales, l'Armée de notre Pays salue votre sagesse. Vous avez entendu notre appel à la paix et à l'unité nationale. Le calme règne dans notre Pays, ce calme que des égoïstes voulaient troubler pour leurs ambitions personnelles. Vous avez soutenu l'action de notre Armée. Vous nous l'avez témoigné dès les premières heures de notre action. Vous nous l'avez répété lors de nos tournées dans les dix préfectures du Pays. Merci de votre accueil enthousiaste. Vous connaissez nos objectifs immédiats :

- la réforme de notre enseignement;
- l'organisation de notre économie et de nos opérations commerciales,
- l'augmentation de nos productions agricoles,
- un bien-être social plus poussé.

Mais par dessus tout ce que nous cherchons est la conscience de chacun de vous et sa volonté de se consacrer à son travail. Nous souhaitons que 1974 soit l'année d'une conviction encore plus profonde de compter d'abord sur nos propres efforts. Aussi demandons-nous aux cadres de montrer à tout le peuple leur exemple de rendement.

Si nous condamnons certains effets contraignants de la coopération, nous ne pouvons retenir aucune échapatoire pour les responsables rwandais. Ceux-ci doivent se convaincre, plus que tout autre citoyen, de leurs responsabilités dans le développement de notre Pays. Leurs actes seront jugés aux projets dont ils auront, chacun à son échelon, assuré l'aboutissement tant au niveau de la préparation qu'au stade de l'exécution. L'année qui vient verra le début d'application des réformes scolaires. Mais un effort tout spécial est également demandé aux responsables de l'agriculture. Nous avons dit que l'économie du RWANDA tiendra encore pour plusieurs années à nos productions agricoles. L'année qui vient doit donc voir l'augmentation de nos récoltes, spécialement celles des produits exportables (café, thé, légumes, pyrèthre . .) Nous demandons aux responsables de l'agriculture de faire de l'année 1974, une année spéciale pour toutes les mesures visant l'augmentation de la production des produits vivriers exportables. L'année 1974 est proclamée année du travail agricole. Rwandaises et Rwandais, seuls nos efforts peuvent nous tirer de notre pauvreté et susciter la sympathie des amis qui nous aident. Mais nos efforts doivent être coordonnées, orientés, aussi attachons-nous beaucoup d'importance au travail du Département du Plan et des Ressources Naturelles. L'urgence du fonctionnement au sein de ce département du bureau général d'études, ainsi que son efficacité pourront guider nos efforts vers un but commun de développement national.

Un projet de Plan étudié dans une atmosphère générale d'intrigues, de division, de régionalisme, réclame, en effet, un réexamen, afin qu'à travers l'avalanche de ses chiffres, l'on vise le concret et que l'on s'adapte à la ligne imposée. Ce qui est primordial c'est d'identifier, de la façon la plus précise possible, les problèmes socio-économiques qui se posent à la nation et d'en établir les priorité. Ainsi les problèmes pourront-ils être examinés là la lumière des ressources financières et humaines mobilisables, examen qui conduira concrétement à la conception de projets et à une politique de développement appropriés à résoudre les problèmes ainsi identifiés.

En termes concrets, notre plan directeur doit viser :

- le relèvement du pouvoir d'achat rural:
- -- la réforme de l'enseignement, afin que celui-ci aboutisse à l'effort de développement socio-économique;
- l'augmentation sensible de la production agricole. Il doit viser :
- la création d'emplois non-agricoles;
- l'amélioration de l'habitat, de la salubrité des villes et une santé nationale saine;
- la mise en place d'un appareil judiciaire et de sécurité efficace.

Il doit chercher:

- toutes les mesures visant la suppression du désoeuvrement de notre grande jeunesse;
- et enfin, le partage équitable des biens provenant de nos efforts communs.

Cela ne peut cependant pas servir de prétexte pour l'arrêt des projets en cours ou le retard de ceux dont le financement a été trouvé. Nous voulons dire que dans l'inventaire de nouveaux projets à inscrire, le plan doît être inspiré par nos principes énoncés dans le discours du 1er Août 1973.

Les projets et les méthodes doivent être adaptés à notre population, qui rappelons-le, est paysanne à 90%.

Camarades, Membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, Monsieur le Président de la Cour Suprême, Messieurs les Ministres, Excellences Messieurs les Ambasadeurs, Messieurs les Chargés d'Affaires, Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux, Mesdames, Messieurs, Rwandaises et Rwandais,

C'est là l'ensemble de Nos souhaits que Nous formulons pour l'année nouvelle 1974. Qu'elle soit une année de plus de joie de vivre, de plus de coopération pour une justice internationale, une année de travail et de plus d'engagement. Qu'elle soit une année d'unité dans l'action. Bannissons tout ce qui procède de la haine, de la dispersion, de l'isolement, du gaspillage d'énergie.

L'année 1974, année spéciale pour le travail agricole, nous la souhaitons joyeuse, pleine de bonheur et de paix auxquels nous aspirons tous.

Kigali, le 29 décembre 1973.



Une délégation du Marché Commun au Rwanda

Une délégation de la Communauté Economique Européenne est arrivée à Kigali le 3 janvier 1974. Elle était composée de Mr KROHN HANS BRODER (chef de mission), Directeur Général de la Coopération au Développement et de MM. GRUNER GUNTER et SOLA ROBERTO, respectivement Chef de division de l'Agriculture et de l'Elevage et Administrateur à la C.E.E. Mr KROHN a exprimé la satisfaction de sa délégation de visiter le Rwanda, lui en en tant que responsable de la Gestion de la Convention de Yaoundé dont le Rwanda est signataire, les deux autres étant plus ou moins liés aux questions qui intéressent directement le Rwanda puisque M. GRUNER GUNTER s'occupe du Rwanda dans le cadre du FED et que M. SOLA ROBERTO est chargé des problèmes du café et du thé, matières qui tiennent une place primordiale dans la production agricole du Rwanda.

Mr KROHN a déclaré que leur mission au Rwanda se situait

dans le cadre des actuelles négociations d'une nouvelle convention qui devra bientôt lier la C.E.E. aux pays associés, étant donné l'expiration en fin 1974 de Yaoundé II. C'est que, a-t-il poursuivi, ces négociations posent un certain nombre de problèmes sur le plan d'aide financière (F.E.D.) et sur le plan commercial. Il s'agit donc de se rendre compte sur place et de discuter avec les autorités responsables des problèmes économiques et sociaux qui se posent dans ces pays associés, de manière à mieux orienter l'aide au développement soit par l'intervention financière et technique, soit en facilitant l'écoulement sur le marché européen des produits des pays associés.

Evoquant les négociations du procham fonds européen de développement, Mr KROHN a déclaré que l'on envisage que ce 4e FED n'aura pas de limite d'intervention, qu'il pourra donc couvrir aussi bien les domaines de l'agriculture que de l'industrialisation, de l'infrastructure routière, hôtelière, sanitaire que de l'enseignement ...

CRÉATION DU « BALLET RWANDAIS »

Le 3 janvier 1974, le Chef de l'Etat rwandais a signé un arrêté présidentiel portant création du Ballet national du Rwanda dénommé Ballet Rwandais.

Le Ballet Rwandais a pour but d'organiser sur le plan national, un ballet représentatif de toutes les régions de la République, de promouvoir les activités culturelles, artistiques et folkloriques dans le pays; d'organiser des loisirs sains et utiles à tous les échelons de la population; de rassembler et d'exploiter toutes les richesses du patrimoine culturel national en collaboration avec l'Académie Rwandaise de Culture; d'assurer la gestion des biens et équipements de tous les groupes folkloriques représentatifs, de prendre toutes dispositions en vue d'une participation nationale à des représentations à l'Etranger; d'étudier toutes les questions techniques concernant l'épanouissement de toutes les valeurs du patrimoine culturel et folklorique national.

Le Ballet Rwandais est administré par un comité dont le Prési-

dent est le Ministre ayant la Jeunesse dans ses attributions. Il se réunit obligatoirement au moins 4 fois par an, sur convocation de son Président. Les membres de droit sont les ministres ayant la Jeunesse, l'Education Nationale, les Affaires Etrangères et l'Information dans leurs attributions ainsi que le Président de l'Académie Rwandaise de Culture. Les autres membres dont le mandat renouvelable est de 5 ans, sont nommés par le Ministre de la Jeunesse.

Voici les noms des membres du Comité qui ont été nommés par arrêté ministériel du 3.1.74 :

Messieurs: GATANAZI Athanase, RUGAMBA Cyprien, MFI-Zl Christophe, l'Abbé MUDASHIMWA Gaspard;

les Capitaines: RWIGAMBA Innocent, RUSATIRA Léonidas; mesdames: HABIMANA Gaudence, NDARUHUTSE Scholastique, NTAHOBARI Béatrice, NSANZUBUHORO Victoire, NGANYIRA Victoire; Mademoiselle: NYIRARENZAHO Victoire.

Réunion des responsables de l'enseignement

Le 4 janvier 1974, le ministre BAGARAGAZA a présidé à Kiqali (collège St André) une réunion des directeurs d'établissements scondaires et des inspecteurs d'arrondissements. Assistaient à la réunion, outre le Directeur Général du Bureau de l'enseignement Protestant (B.E.P.) et celui de l'enseignement catholique (SNEC), MM. GASHEGU Dismas, Directeur Général de l'Administration de l'enseignement, Jacques BIRAMVU, Directeur Général des Affaires de l'enseignement, Jacques BIRAMVU, Directeur Général

des Etudes et Recherches pédagogiques.

La réunion qui a été ouverte à 10 heures par le Ministre BA-GARAGAZA avait pour but de revoir le problème de la discipline dans les établissements secondaires; la gestion du budget de l'école, l'examen de l'avant-projet de la réforme de l'enseignement primaire.

Concernant la discipline, le ministre BAGARAGAZA a rappelé et commenté la lettre circulaire du 1er décembre 1973 et qui comprend huit points à savoir :